

Déclaration du Bénin à la 55^{ème} série de Réunions des Assemblées des Etats membres de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) Genève (SUISSE), du 05 au 14 octobre 2015

La délégation du Bénin remercie le Directeur Général, le Secrétariat et tous les Comités de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et exprime son admiration pour la qualité des documents soumis aux différentes réunions de la présente Assemblée des Etats membres ainsi que la parfaite organisation qui a entouré les travaux.

Le Bénin félicite et encourage le Directeur Général, Monsieur Francis GURRY dans sa volonté et son engagement de poursuivre les progrès accomplis, ces dernières années à la tête de notre prestigieuse Institution tels que : le renforcement des capacités humaines et des infrastructures techniques, l'élaboration des politiques et documents de stratégie nationale de développement de la Propriété Intellectuelle dans les Etats.

Le Bénin est très reconnaissant pour l'assistance multiforme dont il a pu bénéficier et continue de bénéficier de la part de l'OMPI dont les plus récentes sont : l'organisation en mai 2015 à Cotonou de l'atelier de validation du document de stratégie nationale de la propriété intellectuelle pour lequel elle avait précédemment financé l'étude de faisabilité et l'organisation en juillet 2015 à Cotonou de l'atelier national de sensibilisation et d'information des magistrats et douaniers du Bénin sur les enjeux de la Propriété Intellectuelle.

Le Bénin ayant présidé le groupe des PMA ces deux (2) dernières années se félicite des activités de coopération et l'étroite collaboration entre l'OMPI et les PMA qui a permis l'installation des Centre d'Appui à la Technologie et l'Innovation (CATI), le renforcement des compétences techniques des acteurs des secteurs public et privé, la facilitation de l'accès à la recherche pour le développement et à la l'information spécialisée en matière de brevets, et la plus récente, le transfert de technologies appropriées à cet effet.

La délégation du Bénin souhaite et encourage le Directeur Général pour la coordination et un suivi rapproché en vue de la réussite et la pérennisation des activités entreprises.

Le Bénin encourage l'OMPI pour ses activités dans le domaine du développement et de la créativité qui entraînent la création d'emplois surtout dans les pays les moins avancés. La délégation du Bénin apprécie également les efforts accomplis en vue de donner la priorité aux actions de développement en reconnaissance du rôle central de la science, de l'innovation et de la technologie dans la promotion de la compétitivité et de la croissance économique de nos Etats.

Le Bénin appuie la poursuite des travaux visant à améliorer le système des marques et des dessins et modèles industriels (DMI) afin d'aboutir à l'élaboration de la base de données des produits et services de Madrid, à la modification du règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid et à la convocation d'une conférence diplomatique pour l'adoption d'un traité sur le droit des DMI avec l'inclusion d'une disposition juridique sur l'assistance technique dans le projet de Traité pour tenir compte du niveau de développement des pays membres de notre organisation internationale.

En ce qui concerne les travaux en cours au sein du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relatifs aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC), la délégation du Bénin réaffirme son intérêt pour la concrétisation des négociations, souligne que cette protection impulsera un souffle dynamique au développement socio-économique des Etats membres. Elle encourage l'Assemblée Générale à convoquer une conférence diplomatique au plus tôt et à donner au Comité un mandat aux fins de l'accélération de ses travaux en vue de l'adoption d'un ou plusieurs instruments juridiques internationaux pour assurer une protection efficace des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles et traditionnelles.

Les Etats membres de l'OMPI, surtout ceux les moins avancés, doivent reconnaître l'importance de la créativité, non seulement pour leur culture, mais aussi comme un moteur de développement économique. Il est donc temps d'établir de nouveaux partenariats fructueux entre les créateurs, l'OMPI et ses Etats membres, aboutissant à des initiatives qui permettent d'assurer un avenir durable aux créateurs.

Le Bénin salue le travail du Comité de développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) sur son projet relatif au renforcement de la capacité des institutions gouvernementales et partenaires œuvrant dans le domaine de la propriété intellectuelle au niveau national, à gérer, superviser et promouvoir les industries de la création et à améliorer les résultats et l'organisation en réseau des organismes de gestion collective du Droit d'Auteur et des droits voisins.

Enfin, la délégation du Bénin s'associe à la déclaration faite par le Nigeria, au nom du groupe africain.

Je vous remercie.